



commune de
BRAY-SAINTE AIGNAN

Bulletin d'Informations Municipales

Numéro 04
Janvier 2020

Sommaire

Le mot du Maire	p 3
Démographie 2019	p 4
En quête d'identité	p 4
Les finances communales 2019	p 5
Les travaux	p 6
La Maison de Santé	p 9
Octobre rose	p 9
La mobilité en question	p 10
Communauté de Communes Val de Sully ...	p 11
Syndicat des eaux	p 12
Déchets et environnement	p 13
Des droits mais aussi des devoirs	p 14
Avec nos Sapeurs-Pompiers	p 15
Monoxyde de carbone	p 16
Le CCAS	p 17
La vie de l'école	
Année 2019	p 18
Garderie	p 20
Nos associations	p 21
Calendrier des manifestations	p 22
Tarifs Communaux	p 24
Alerte Nucléaire	p 24
Fleurissement	
Les maisons fleuries	p 25
Nos associations	
Aurore	p 26
Bonsaï Club Sequoia	p 27
CATM	p 28
Société de Chasse	p 29
Comité des Fêtes	p 30
En A Bray Gé	p 33
Familles Rurales	p 34
Fit and Form	p 37
Le Temps des Loisirs	p 38
Les Amis de Brazzaville	p 39
Sandrine Sport Santé	p 40
Annonces	p 40
Renseignements utiles	p 44

Bulletin élaboré par la Municipalité
Mise en page et impression
imprimerie IDB *Nouvelle Génération*
Tirage : 850 exemplaires

Brayguésiennes, Brayguésiens,

Après le blason dessiné par les enfants, nous voici réunis sous un même nom choisi par vous tous.

Le souhait que j'exprime de tout cœur, c'est qu'enfin l'année 2020 ancre dans nos pensées et nos habitudes, le fait que nous sommes la commune de Bray-Saint Aignan avec ses deux quartiers : Saint Aignan des Gués et Bray en Val.



Rue des Acacias

Que l'harmonie
et la concorde
règnent sur
notre territoire ...
et aussi que
l'esprit
de citoyenneté
en anime certains !
joyeuses fêtes,
belles agapes
et lendemains qui
déchantent !!!



Après les fêtes

Salle polyvalente

Vous trouverez, exposés dans les pages suivantes, les différentes réalisations, travaux et autres informations de l'année 2019.

Un grand merci aux associations, si importantes pour la vie de notre commune, et une attention particulière pour les bénévoles et les organisateurs du comice agricole Val de Sully qui a réellement créé du lien entre nos 19 communes de notre Communauté de Communes ; notre Communauté de Communes, qui est au service des habitants et des communes, et propose nombre de prestations tant administratives que culturelles, ludiques et sociales.

Le personnel communal, le conseil municipal et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour vous et les vôtres.

Que cette année soit une année constructive, d'échanges, de convivialité et de citoyenneté.

Belle et heureuse année

Danielle Gressette

Démographie 2019

En 2019, nous avons enregistré à Bray et St-Aignan

24 naissances : Talya, Ambre, Leston, Naïl, Anastasia, Axel, Ferruccio, Ulysse, Lucie, Louise, Wendy, Illan, Carla, Lise, Louna, Timothé, Léandre, Enzo, Tess, Arno, Pauline, Mila, Marius, Hugo.

10 mariages

14 décès

3 PACS

En quête d'identité suite et fin de l'histoire

Dans le bulletin municipal de l'an dernier, nous sollicitons vos idées pour nous proposer des noms pour les habitants de notre commune.

Nous avons reçu 36 réponses.

Le conseil municipal, dans sa séance du 16 mai, a énoncé les noms proposés et a retenu les 2 noms les plus souvent cités : Brayguésiens-Brayguésiennes et Braysaintois-Braysain-toises.

Par l'intermédiaire des Échos de Bray-Saint Aignan du mois de juin nous avons de nouveau soumis ces noms à votre avis.

Parmi les réponses, le choix prédominant a été : les Brayguésiens.

Le 5 septembre 2019, les 22 conseillers municipaux présents à la séance ont voté pour retenir cette appellation, et par 21 voix pour et 1 abstention, le nom de **Brayguésiens** et **Brayguésiennes** a été retenu.

Selon l'estimation de l'INSEE, nous sommes 1780 Brayguésiens et Brayguésiennes.

« Pourquoi notre population baisse malgré son augmentation » ou « méthode de calcul de l'INSEE »

«La méthode de recensement organise le recensement des communes de moins de 10 000 habitants sur la base d'enquêtes exhaustives tous les cinq ans : le recensement de la population. Entre deux collectes, les populations sont estimées ainsi : pour les deux années qui suivent l'année de collecte, la population est estimée en tenant compte du nombre de logements dans le fichier de la taxe d'habitation ; dès que la nouvelle collecte est connue, le chiffre de population résulte d'une interpolation entre la dernière estimation et la nouvelle collecte» *Source INSEE.*

En conséquence, grâce à de très savants calculs et à l'interpolation, l'INSEE a décidé que notre population avait baissé de 17 habitants par rapport à l'an dernier...

Les finances communales 2019

Dépenses de fonctionnement*

Charges à caractère général, électricité, eau, chauffage, entretien voirie et bâtiments...	431 706,00
Charges de personnel et frais assimilés, employés, élus, indemnités, cotisations	707 321,00
Autres charges de gestion courante, participations aux syndicats, subventions	103 210,00
Opérations d'ordre non budgétaire, dotations, amortissements	47 644,00
TOTAL	1 289 811,00

Recettes de fonctionnement*

Produits divers, concessions cimetières, communauté de communes, remboursements divers	111 294,00
Impôts et taxes foncières, habitation, dotation et compensation communauté communes	938 620,00
Dotations, subventions et participations versées par l'Etat	184 083,00
Autres produits de gestion courante, locations diverses (logements, salles...)	50 879,00
Produits exceptionnels (remboursements assurance incendie/remise tracteur)	63 292,00
<i>Excédent de fonctionnement 2018</i>	<i>781 324,00</i>
TOTAL	2 129 492,00

Dépenses d'Investissement*

Emprunts : la commune n'a pas d'emprunt	0.00
Immobilisations incorporelle	99 689,00
Immobilisations corporelles : salle polyvalente, voirie	365 754,00
TOTAL	465 443,00

Recettes d'Investissement*

Dotations, taxes d'aménagement	14 056,00
Subventions : Com Com	98 220,00
Département	45 406,00
Etat	66 583,00
Opérations d'ordre non budgétaire, amortissements, FCTVA, régul années précédentes	275 315,00
<i>Excédent d'investissement 2018</i>	<i>499 580,00</i>
TOTAL	999 160,00

*les chiffres sont arrêtés à la date du mardi 7 janvier 2020. Quelques adaptations sont susceptibles d'intervenir jusqu'au 31 janvier, date de clôture définitive de l'exercice 2019.

Les taxes communales

Taxes	Taux 2019	Produit correspondant
Taxe d'habitation (*)	9,96 %	205 873 € (*)
Taxe sur le foncier bâti	12,92 %	204 394 €
Taxe sur le foncier non bâti	44,43 %	19 994 €

(*) la suppression progressive de la taxe d'habitation entraînera la diminution de cette recette essentielle pour nos finances communales, l'État n'ayant pas encore prévu le financement compensatoire.

Les travaux dans la commune

L'année 2019 a vu la fin des travaux ou la concrétisation des projets engagés depuis l'année précédente par l'équipe de Monsieur Luc Lefebvre.

Les travaux de voirie

La fin de l'enfouissement des réseaux Rue des Jardins du Coulouis :

Financés par le Département avec une participation communale de 53 689 €.

La commune a parachevé l'installation de l'éclairage public pour 26 072 €, moins une subvention du département de 19 077 €.

L'aménagement d'un nouveau lotissement aux Grandes Vallées :

Pour des contraintes administratives, ce programme a fait l'objet d'un budget annexe au budget communal.

Envisagé dès le printemps 2018, ce lotissement communal est mitoyen d'un lotissement privé, c'est pourquoi il a paru sensé de mener ensemble les 2 projets afin de créer une continuité dans la voirie et les réseaux.

Les travaux sont en voie d'achèvement.

Les 8 lots communaux ont été mis en commercialisation. Les surfaces des lots vont de 584 à 753 m² pour des prix allant de 35 400 € à 40 000 €. Pour tous renseignements, contactez la mairie.



Le réaménagement de la Petite Route des Bordes :

Les travaux prévus consistent à élargir et calibrer la chaussée avec une remise en état des revêtements, à créer des trottoirs sécurisés, à améliorer l'évacuation des eaux pluviales et installer des dispositifs de sécurité pour limiter la vitesse.

Les travaux sont en cours et s'achèveront au 1^{er} trimestre.



Divers travaux de voirie :

(poteau d'incendie, tranchées drainantes) ont été réalisés pour 22 350 €.

Des travaux d'entretien et réparations (voirie, ponts, signalisation, fossés, busages,...) ont été effectués pour 80 000 €.

Pour divers travaux de voirie, le Département nous a versé une subvention de 45 406 € au titre du « Fonds d'aide à la voirie communale ».

Les travaux « courants » de voirie sont assurés par nos employés communaux (fauchages, broyages, élagages, tontes, espaces verts, entretien, fleurissement, plantations, désherbage, rebouchage de trous, réparations de chaussée, comblement d'ornières, nettoyage de fossés, remplacement de panneaux, ramassage de déchets ... la liste pourrait être longue, très longue... (d'autant que nous ne parlons ici que de la voirie, et pas de l'entretien des bâtiments et de tous les autres et multiples aspects de leur travail !). Donc, ne leur tenez pas rigueur si le fauchage de votre chemin, que vous auriez voulu pour aujourd'hui, n'est fait que demain.



Une plateforme d'accès pour les pompiers a été créée à l'Étang du Menneroy (16 662 €).

Elle a été validée par le SDIS 45 (le Service départemental de Secours et d'Incendie du Loiret) et a déjà servi avec efficacité cet été.

Les marches de la mairie et du restaurant scolaire ont été restaurées (5 130 €).

Travaux et achats dans les écoles

A St-Aignan, branchements Enedis dans le cadre de la sécurisation de l'école (3 290 €), rénovation de portes (3 276 €).

A Bray, peinture d'un couloir (1 450 €), pose de films de protection sur des vitres (1 213 €), pose de volets roulants à la cantine (5 400 €), remplacement de dalles amortissantes dans une cour (2 172 €), achat d'une armoire froide pour la cuisine (2 268 €), achat d'un ordinateur pour le bureau de la directrice (1 200 €). Réaménagement de la cour de transit et semis de pelouse avec l'aide des enfants de la maternelle.



Pour les travaux de sécurisation des abords de l'école de St-Aignan qui avaient été effectués en 2018, la communauté de communes du Val de Sully nous a versé en 2019 des subventions de 48 813 €, et le Département des subventions de 47 506 €.



Autres travaux et achats

A la salle des fêtes de St-Aignan, travaux de peinture (9 265 €), rénovation de portes (10 742 €).
A la salle polyvalente de Bray, réfection d'un meuble dans le bar (1 824 €).

Remise aux normes électriques des ateliers municipaux (4 453 €).

Achat d'une débroussailleuse auprès des Ets. Méthivier (35 724 €).

Dans la ZA de la Grande Chappe, quelques aménagements de sécurité.



Travaux de sécurisation-prévention : abattage d'arbres

Pour assurer la protection des personnes, il est parfois nécessaire d'abattre des arbres qui présentent des signes de faiblesse ou de maladie : un tilleul dans la cour de l'école, un saule au bord de l'Étang de la Rôderie (photo), des arbres près de l'Étang des Monteaux, et quelques arbres tombés en travers des rivières.

Travaux de la salle polyvalente

Courant 2018, il avait été prévu de fermer la salle à l'été 2019 pour refaire entièrement les tapisseries et peintures murales, abimées et salies après de nombreuses années d'utilisation. Fin novembre 2018, une combustion électrique occasionnait des dégâts irréversibles sur le système de chauffage, et causait une panne sur une moitié de la salle.

Nous avons battu des records de vitesse en études, devis, demandes de subventions, marchés de travaux, contrôles, afin de pouvoir faire réaliser les travaux dans le temps de fermeture de la salle initialement prévu.

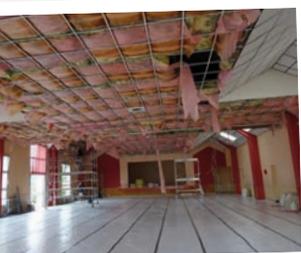
Depuis la construction de la salle (1991), les normes ont énormément évolué, et il a fallu tout revoir au point de vue électricité, chauffage, alarmes incendie, et même au point de vue des matériaux, des revêtements, des accessoires, ...

Les entreprises ont été performantes et nous avons pu rouvrir la salle polyvalente à la date souhaitée.

Nous avons fait le choix d'un nouveau système d'alarme incendie, d'un chauffage par dalles de plafond chauffantes, d'un nouvel éclairage LED.

Tous les revêtements de murs et les peintures ont été refaits, tant dans la salle que dans ses annexes (scène, bar, vestiaire, etc..), ainsi que la plupart des plafonds. Pour 227 000 € vous bénéficiez ainsi d'une salle quasi-neuve.

Avis aux locataires de la salle : le règlement de la salle polyvalente a dû être revu en fonction de ces nouveautés, notamment il est strictement interdit de toucher aux dalles du plafond (pas d'accrochage de décorations) en raison de risques électriques.



Les professionnels qui vous accueillent à *la Maison de Santé Pluridisciplinaire*



Médecin généraliste : Poste à pourvoir, recherches actives en cours

Infirmières D.É. : **02.38.31.07.71**, sur rendez-vous
Caroline THEILLAUD - Julie VAILLANT
Permanences du lundi au samedi de 7 h 30 à 8 h

Pédicure-Podologue : **02.38.31.25.14**, sur rendez-vous
Véronique BILLEREAU
Soins, semelles, posturologie, diabétologie. Soins à domicile.

Psychologue : **07.82.33.44.68**, sur rendez-vous
Emeline PIMBERT
Psychologue enfants, ados, adultes.

Sophrologue : **06.50.28.19.61**, sur rendez-vous
Isabelle SCHWARTZ (isabelleschwartz-sophrologue@orange.fr)
Pour les femmes, hommes, enfants, en séances individuelles ou en groupes.

Masseur-kinésithérapeute D.É. : **02.38.67.52.38** sur rendez-vous au cabinet
Jérôme NOURISSON

Orthophoniste : **06.68.18.95.00** - Delphine BRIAIS (delphine.briais@hotmail.fr)
Sur rendez-vous du lundi au vendredi midi

Ostéopathe D.O. : **06.18.59.57.92** sur rendez-vous
Jonathan INACIO (inacio.oste@gmail.com)



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Depuis 1994, époque où il était encore tabou en France de parler du cancer du sein, le programme d'information a pris une ampleur sans précédent : désormais la campagne Octobre Rose est chaque année un rendez-vous de mobilisation nationale, grâce à un nombre d'acteurs engagés dans la lutte contre le cancer du sein, toujours croissant.

Le symbole de cet événement est le ruban rose.

Chaque année, la mairie participe à cette action.

La mobilité en question

Des aides pour se déplacer sur notre territoire

Les navettes de la Communauté de Communes du Val de Sully

Pour faciliter les déplacements des habitants du Val de Sully et élargir l'accès aux services proposés par nos villes et villages, la Communauté de Communes a mis en place un service de navettes.

Il est appelé à se développer et à s'intensifier.

Pour le moment, vous pouvez aller chaque mercredi après-midi de Bray à Dampierre (et retour) par la navette (voir la page Communauté de Communes)

Le transport RÉMI à la demande

SECTEUR
SULLY-SUR-LOIRE

RÉMI + MOBILITÉ Transport à la demande

MODE D'EMPLOI

Rémi + Mobilité Transport à la demande est le service qui vous emmène vers la commune principale de votre secteur.

- Il vous prend en charge à votre domicile et vous conduit à l'un des points d'arrêt indiqués plus bas.
- Il fonctionne deux demi-journées par semaine tout au long de l'année (sauf les jours fériés).
- Pour utiliser ce service, il est nécessaire d'effectuer une réservation auprès de Rémi la veille avant midi au :
0 800 00 45 00 Service & appel gratuits
- **À savoir** : la réservation se fait le vendredi avant midi pour tout départ le samedi, dimanche et lundi.

Points d'arrêt

J'habite	Je vais à	Points d'arrêt	Jours et heures de fonctionnement
▲	▲	SULLY-SUR-LOIRE <ul style="list-style-type: none">• Office de tourisme Sully-sur-Loire• Hôpital Sully-sur-Loire• ZA Saint-Père-sur-Loire (Super U)	Lundi et Jeudi Arrivée à SULLY-SUR-LOIRE 9h30 Départ de SULLY-SUR-LOIRE 11h30

45 Le Loir

ZOOM SUR



**REZO
POUCE**

AUTOSTOP AU QUOTIDIEN

Le réseau REZO POUCE

La Communauté de Communes et ses communes sont en cours d'adhésion à ce réseau.

Qu'est-ce que c'est ? C'est un dispositif d'auto-stop organisé, un réseau solidaire pour partager les trajets du quotidien entre voisins.

Grâce à une application téléphonique, vous pourrez facilement vous retrouver et partager vos trajets. Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

C'est un rendez-vous entre passagers et conducteurs.

Vous aurez les informations dès que l'adhésion sera actée et que les panneaux seront posés.



QUIZZ

Le Val de Sully en chiffres

Les navettes du Val de Sully... à Bray St Aignan!

MERCREDI

14h50	Bray-St Aignan Parking mairie (Bray)
15h	Bonnéé 28 route des Bordes
15h15	Ouzouer sur Loire Place de l'Eglise
15h20	Dampierre en B. Centré aqua-forme
17h40	Dampierre en B. Centré aqua-forme
17h45	Ouzouer sur Loire Place de l'Eglise
18h00	Bonnéé 28 route des Bordes
18h10	Bray-St Aignan Parking mairie (Bray)

Transport gratuit offert par la Communauté de communes du Val de Sully.

Depuis sa création en 2017, la Communauté de communes du Val de Sully développe des services de proximité. Petit tour d'horizon de ces services qui peuvent vous faciliter le quotidien.

Combien...

- ...de berceaux seront proposés au nouveau multi-accueil d'Ouzouer sur Loire ?
 - 10
 - 20
 - 30
- ...de circuits expérimentés depuis la mise en place des navettes du Val de Sully ?
 - 8
 - 4
 - 2
- ... d'entreprises présentes au rendez-vous de l'emploi de cette année ?
 - 48
 - 88
 - 18
- ...de communes recevront un spectacle de la saison culturelle en 2020 ?
 - 1
 - 23
 - 19
- ...d'installations du radar mobile pédagogique par la police intercommunale ?
 - 15
 - 55
 - 9
- ...de kilomètres de rivières sont gérés par le service des rivières ?
 - 180
 - 20
 - 250
- ...d'élèves sont inscrits à l'école de musique ?
 - 371
 - 510
 - 985
- ...de documents (livres, CD ...) propose le réseau des bibliothèques ?
 - 72 000
 - 100 000
 - 3 000
- ...de dossiers traités par le service instructeur urbanisme par an ?
 - + de 10 000
 - + de 1000
 - de 500

À BRAY ST AIGNAN C'EST LE MERCREDI !



Des chiffres, des chiffres... On continue ?

Rendez-vous dans le Val de Sully, le Mag de mars : présentation du budget 2020 dans le dossier !

Réponses

- 30 berceaux.
- 4 circuits ont été testés depuis le 1^{er} juillet 2019. Service gratuit. Suite aux retours des usagers, de dernier, chacune avec dating du 8 octobre sur 4 sites : Ouzouer sur Loire, Bray-Saint Aignan, Saint Benoit sur Loire et Sully sur Loire, avec un même enseignement artistique de société et tout cela disponible dans les 13 bibliothèques du réseau grâce à la navette !
- 48 entreprises étaient présentes à la matinée de jobs dating du 8 octobre sur 4 sites : Ouzouer sur Loire, Bray-Saint Aignan, Saint Benoit sur Loire et Sully sur Loire, avec un même enseignement artistique de société et tout cela disponible dans les 13 bibliothèques du réseau grâce à la navette !
- 19 communes, soit 100 % des communes du Val de Sully. Rendez-vous à partir du 10 décembre sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle pour découvrir la saison culturelle 2020.
- 15 fois en 2019. En moyenne le radar est allumé pendant 5 semaines par an. Votre 1^{er} interlocuteur reste votre commune, mais une fois le dossier déposé, c'est la Communauté de communes qui l'instruit.
- 180 km. L'objectif est de restaurer, entretenir et préserver les fonctionnalités du Bec d'Able, de la Sange, des Rus de Sully, de la Daulaine et de leurs affluents
- 68 produits de la région Centre-Val de Loire. De la décoration sur Loire, Bray-Saint Aignan, Saint Benoit sur Loire et Sully sur Loire, avec un même enseignement artistique de société et tout cela disponible dans les 13 bibliothèques du réseau grâce à la navette !
- 510 élèves répartis sur 4 sites : Ouzouer sur Loire, Bray-Saint Aignan, Saint Benoit sur Loire et Sully sur Loire, avec un même enseignement artistique de société et tout cela disponible dans les 13 bibliothèques du réseau grâce à la navette !
- 21 mars à l'espace St Germain à Sully.
- 68 et 98
- 38 et 98
- + de 10 000 et - de 500
- 100 000 et 3 000
- 72 000 et 3 000
- 180 et 250
- 20 et 250
- 15 et 55
- 371 et 985

Bilan de l'année 2019

L'étude patrimoniale est terminée. Il en ressort que le réseau est en bon état général, que le fonctionnement des équipements est satisfaisant mais qu'il faut anticiper le renouvellement du réseau dans les années à venir. Le programme de travaux pluriannuel sera lancé en 2020. Coût de l'étude : 51 969.70€ HT.

Subvention du département de 3 006 €. Subvention de l'agence de l'eau Loire Bretagne de 25 000 €.

Coût réel pour le syndicat : 23 963.70€ HT.

Le RPQS 2018 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) est disponible sur les sites des communes : mairiebraysaintaignan.fr et bouzylaforet.fr

Il faut veiller à maintenir et à améliorer le rendement du réseau en étant très vigilant sur les fuites. Pensez à vérifier et à nous signaler les anomalies.

Facturation

- Relevé des compteurs entre 15 juin et 15 septembre : dépôt dans la boîte aux lettres d'un coupon avec l'ancien index, le nouveau et la consommation. **Vérifiez ce coupon et appelez le syndicat si vous estimez qu'il y a une erreur. Merci de le faire avant l'établissement de la facture.**

- Facturation octobre /novembre

- Acompte en mai fonction de votre consommation.

- **La facture émise par le Syndicat des eaux qui concerne votre consommation d'eau potable : c'est le syndicat le gestionnaire.**

- La facture d'assainissement est émise par les mairies pour ceux qui sont raccordés à l'assainissement collectif. La facture d'assainissement est basée sur la consommation d'eau potable.

Pas d'augmentation des tarifs pour la période 1^{er} octobre 2019- 30 septembre 2020

Prix au m³ : 1.07€ HT soit 1.13€ TTC

Abonnement : 34.18€ HT soit 36.06€ TTC

En 2020

Le Personnel

- La secrétaire Lysiane Domain vous reçoit le mardi et le jeudi de 14h00 à 16h30

- Les techniciens Philippe Durand et Yohann Rousseau assurent la maintenance du réseau :

Monsieur Philippe Durand, notre fontainier, sera en retraite courant 2020. Pour le remplacer Yohann Rousseau a rejoint le syndicat depuis le 1^{er} janvier 2020. Il sera en double avec Philippe pour assurer la continuité du service, connaître au mieux le réseau, ses spécificités et ses abonnés. Merci de lui réserver un bon accueil.

Les travaux

L'étude patrimoniale a permis de faire un état du réseau et d'établir un programme pluriannuel de travaux.

Les investissements pour 2020 seront en grande partie consacrés :

- à l'étanchéité du réservoir du forage de la Queue de la Reine à Bouzy

- à la sécurisation de la tête de forage des Grandes Vallées à Bray en Val

- à la sécurisation de la tête de forage de la Queue de la Reine à Bouzy

Le syndicat vous remercie de vérifier vos installations et vous souhaite une très belle année 2020.

Déchets et environnement

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi matin.

Étant donné que l'heure peut être très matinale (la collecte débute à 4 h 30 du matin dans certains secteurs), il est conseillé de sortir ses poubelles le lundi soir.

Si le jour de la collecte est férié, la collecte est décalée au lendemain, donc au mercredi.

Le couvercle de votre bac doit être fermé ; il ne sera pas collecté si le couvercle « bâille ».

Les sacs au sol ne sont pas ramassés.

Pour les utilisations occasionnelles, en substitution ou en complément au bac, vous pouvez demander un badge auprès du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire ☎ 02.38.59.50.25, afin d'avoir accès à la colonne semi-enterrée située derrière la salle polyvalente de Bray (ou aux 93 autres du SICTOM).

La déchetterie la plus proche est située dans notre village, route d'Orléans !

Heures d'ouverture :

mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h

mercredi de 13h à 17h (fermé du 01/11 au 30/03)

vendredi de 13h à 17h

samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Mais vous pouvez accéder également aux déchetteries de : Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Lorris, Ouzouer-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Vitry-aux-Loges, Vienne-en-Val, Ouzouer-sous-Bellegarde, Cerdon.

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers résidant sur une des 63 communes du SICTOM, dans la limite de 2 m³ par jour. Pour les professionnels, une carte d'accès adaptée au type de déchets est nécessaire. Se renseigner auprès du SICTOM.

Le tri : 4 points d'apports volontaires sont à votre disposition :

- derrière la salle polyvalente
- rue des acacias près du cimetière
- rue du Château d'Eau
- rue du Sentier à l'Ane à St-Aignan

Mode d'emploi :

Conteneur à verre

autorisé

bouteilles, pots, bocaux en verre

non autorisé

bonbonnes, bouchons, capsules, attaches en métal

conteneur à papier

autorisé

journaux, livres, magazines, publicités, courriers, cahiers, papiers

non autorisé

trombones, films plastiques, tissu

conteneur à emballages

autorisé

bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages cartons, emballages métalliques (conserves, canettes, aérosols, barquettes alu)

non autorisé

barquettes alimentaires en polystyrène ou genre barquettes à frites, sacs plastiques, pots alimentaires genre yaourts, boîtes contenant des restes

Il est, bien évidemment, parfaitement interdit (et hautement amendable !) de déposer des sacs, ordures, déchets au pied des conteneurs, ou dans la nature.

RAPPEL : la déchetterie se situe à Bray-Saint Aignan et l'accès est gratuit !



Une « chasse aux déchets » a été organisée le 21 septembre 2019.

80 personnes ont ramassé 48 kg de bouteilles et canettes, 6 kg de carton, 77 kg de déchets plastiques, ferraille, bois, et 132 kg de tout-venant, soit 263 kg de déchets, sans compter des pneus, des morceaux de bâches, etc...



Des droits mais aussi des devoirs !

Les respecter permet de vivre en bons termes avec ses voisins.

Parmi ces devoirs nous mentionnerons :

Les bruits et nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou jardinage impliquant percussions ou vibrations tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies, ou autres instruments ou outils particulièrement **bruyants ne peuvent être effectués que :**

- | | |
|---------------------------------|--|
| - Les jours ouvrables | de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 |
| - Les samedis | de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h |
| - Les dimanches et jours fériés | de 10 h à 12 h |

Les propriétaires d'animaux en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (abolements, divagation).



Les feux de jardins

LES FEUX DE JARDIN (brûlage des déchets verts) chez les particuliers sont interdits et TOTALEMENT INTERDITS, par décision préfectorale.

- Vous devez
- soit **composter**
 - soit **porter en déchetterie**

Obligation de nettoyer, désherber, déneiger devant sa porte et le trottoir attenant à sa propriété. **Tailler** régulièrement les haies le long de la voie publique.

Avec nos Sapeurs-Pompiers

Voici revenue l'époque des étrennes, pratique désormais un peu désuète mais qui procure aux citoyens le plaisir de rencontrer chaque année l'un de « leurs pompiers » sans que sa visite soit associée à un souci à la maison.

En décembre les « soldats du feu » célèbrent Barbe, leur sainte patronne par diverses festivités et cérémonies. C'est ainsi que le 7 décembre a eu lieu aux Bordes la passation de commandement entre le lieutenant Rémy COUDRÉ et l'adjutant-chef Cyril HURTU, tous deux résidents de Bray en Val.

Toutefois, les préoccupations au sein du SDIS Loiret (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sont souvent plus graves, notamment en ce qui concerne les effectifs : les 1 900 sapeurs-pompiers volontaires ont besoin de renfort (ils étaient 2 400 en 2008 !) alors que leurs interventions ne cessent d'augmenter.

Comment devenir Sapeur-Pompier Volontaire :

- avoir 16 ans (21 ans au moins pour un engagement d'officier)
- répondre aux critères d'aptitude physique
- résider ou travailler à proximité du centre d'incendie et de secours
- jouir de ses droits civiques et avoir un casier judiciaire vierge
- avoir envie de se sentir utile !

De très nombreuses formations sont proposées en vue des recrutements et des évolutions de carrière pour les volontaires comme pour les professionnels. Le site Internet du SDIS Loiret (<https://sdis45.com>) est bien fait et les candidats éventuels, professionnels ou volontaires, peuvent s'y renseigner de manière très complète.

N'hésitez pas à contacter les centres de LES BORDES ou ST-BENOIT-SUR-LOIRE.



Attention au monoxyde de carbone

De nos jours, les intoxications au monoxyde de carbone font partie des accidents qui pourraient être facilement évités. Elles résultent le plus souvent de l'utilisation d'un appareil de chauffage défectueux ou mal entretenu. Chaque année on dénombre environ 5 000 intoxications au monoxyde de carbone dont un millier nécessite une hospitalisation.

Une centaine de ces intoxications ont une issue fatale.

Quelles sont les symptômes et les séquelles ?

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine.

il existe deux types d'intoxication :

- l'intoxication faible dite « chronique » qui se manifeste par des maux de tête, des nausées, une confusion mentale. C'est pourquoi l'intoxication peut être lente et ne pas se manifester immédiatement,
- l'intoxication aiguë qui entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, voire le coma et le décès.

Comment survient une intoxication ?

Dans une majorité des cas, les accidents résultent de :

- la mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée obstrué ou mal dimensionné)
- l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil (pièces calfeutrées, sorties d'air bouchées)
- du défaut d'entretien ou de la vétusté des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que des inserts, poêles, cuisinières, chauffages mobiles d'appoint
- la mauvaise utilisation de certains appareils (appareils de chauffage d'appoint utilisés en continu par exemple, groupes électrogènes utilisés en intérieur...)

Dix conseils pratiques pour éviter une intoxication

1. **Faites entretenir votre chaudière par un professionnel qualifié.**
Faites la vérifier avant la période de froid. Demandez une fois par an à un professionnel qualifié de venir faire une vérification complète. Si vous devez vous absenter, vous pouvez la laisser fonctionner au ralenti pour protéger votre installation de chauffage individuel contre le gel.
2. **Veillez à ce que le conduit de cheminée soit en bon état** si la chaudière est raccordée, quel que soit le matériau qui le compose (conduit maçonné, éléments emboîtés ou tubage, réalisés en aluminium ou en acier inoxydable).
3. **Vérifiez que l'évacuation des fumées s'effectue en dehors de l'immeuble.**
Attention, les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole, ne doivent être utilisés que par intermittence.
4. **Ne vous chauffez jamais** avec des panneaux radiants (prévus pour des locaux de grand volume très ventilés) ou des radiateurs de camping destinés à l'extérieur, ni en allumant le four de la cuisinière, porte ouverte.
5. **Les appareils neufs** fonctionnant au gaz naturel doivent obligatoirement présenter le marquage CE et pour certains appareils de cuisson de haut de gamme, la marque NF GAZ Sélection.
6. **N'utilisez les petits chauffe-eau sans évacuation de fumées** que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum). Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Le volume minimal pour une pièce doit être de 8 m² lorsqu'on utilise un appareil de cuisson et de 15 m³ avec un petit chauffe-eau. Ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre à coucher ou une salle de séjour.
7. **Il est interdit d'installer une hotte raccordée à l'extérieur** dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée. Cela peut perturber gravement son fonctionnement. Préférez une hotte à recyclage d'air et consultez un installateur.
8. **Faites effectuer un entretien spécifique régulier** si votre logement est équipé d'une Ventilation Mécanique Contrôlée. Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire d'immeuble.
9. **Les appareils récents raccordés à un conduit de fumée** en tirage naturel, possèdent désormais un système de sécurité supplémentaire contre le refoulement des produits de combustion, appelé SPOTT : Système permanent d'observation du tirage thermique.
10. **Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz** (on doit voir la flamme dans chaque orifice). S'ils sont encrassés le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

Enfin, de manière générale, **informez-vous auprès des professionnels qualifiés**, et lisez attentivement les notices d'utilisation et d'entretien de vos appareils.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bray-Saint Aignan est géré par un conseil d'administration de 13 personnes (7 élus et 6 autres personnes), il est présidé par le maire et dirigé par l'adjointe Patricia SICOT. Il dispose d'un petit budget alimenté par le budget communal.

Son rôle consiste essentiellement :

- à fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes (aides sociales à l'hébergement ou au maintien à domicile, allocation personnalisée d'autonomie [APA], ...)
- à soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS peut, en liaison avec les services sociaux départementaux, et après étude des revenus, fournir des aides de secours en cas de besoin, sous forme de prestations d'urgence en nature ou de participation au paiement de factures d'énergie.
- à participer financièrement, selon un barème de revenus, à l'abonnement aux téléalarmes de secours posées chez les personnes âgées ou dépendantes.

Le repas des aînés

Chaque année à l'automne, le Centre Communal d'Action Sociale convie les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints et leurs invités, à un repas servi par un traiteur, et accompagné d'une animation.

Cette année, la salle polyvalente de Bray étant en travaux, le repas a eu lieu à la salle des fêtes de St-Aignan. Nous avons invité une artiste accordéoniste qui a

proposé une animation de musique et de chansons

de grande qualité, très applaudie par les participants qui n'ont pas hésité à se lancer sur la piste de danse pour profiter de ce moment convivial.

Les personnes âgées d'au moins 70 ans sont plus de 150 sur Bray-Saint Aignan.

Chaque année entre 80 et 90 choisissent de participer au repas.

Certains ne le souhaitent pas ou ne le peuvent pas. Pour eux, le CCAS propose de leur porter à domicile, début décembre, un colis gourmand. En 2018, 44 colis pour 1 personne et 33 colis pour couples ont été distribués par les membres du conseil municipal et du CCAS.

Nous n'oublions pas les personnes qui sont parties dans les maisons de retraites les plus proches, et nous leur confectionnons des colis sur mesure.

En 2020, le repas est programmé pour le dimanche 11 octobre dans la salle polyvalente.



La vie de l'école

L'année scolaire 2019-2020

A la rentrée de septembre 2019, nous avons réparti les 146 élèves :

à Bray :

Classe de Mme Neyrolles (aidée de Chantal)	9 PS / 17 MS	= 26 élèves
Classe de Mme Asselineau (et de M. Morin) (aidés d'Annie)	6 PS / 23 GS	= 29 élèves
Classe de Mme Glorian	CP	= 19 élèves
Classe de Mme Meyer	9 CE1 / 9 CE2	= 18 élèves
Classe de M. Cornec	8 CE1 / 9 CE2	= 17 élèves

à Saint Aignan :

Classe de Mme Pourriat	12 CM1 / 7 CM2	= 19 élèves
Classe de Mme Lebras	12 CM1 / 6 CM2	= 18 élèves

A Bray, au cours de l'année 2019, nous avons fait des sorties passionnantes :

Classe de découverte spéléologie du 24 au 29 avril 2019 (paroles des élèves)

J'adore la spéléologie parce que j'aime bien passer dans les « boîtes aux lettres ».

J'aime beaucoup les balades dans les forêts surtout les torrents et les cascades.

On a vu des empreintes d'animaux. On a représenté des forêts.

Nous nous sommes bien amusés surtout dans les grottes. J'aime bien être en classe de découverte.

J'ai trouvé un fossile et des crottes de chevreuil.

J'ai adoré la spéléologie parce que j'adore escalader dans les grottes.

J'adore la spéléologie et surtout quand le moniteur s'est échappé.

On a fait une balade à côté d'un ruisseau, il a fallu faire un petit peu d'escalade. On est monté sur des ponts (il y en avait cinq). Ce matin il y a eu beaucoup de neige.

On a été dans la neige. J'ai bien aimé aller sur les ponts et mettre les bottes dans l'eau.

On a fait de la spéléologie et j'ai bien aimé parce qu'il y avait beaucoup de rochers et des petits passages.

C'était bien les balades et c'était beau les cascades.

Aujourd'hui, nous avons visité une grotte. Nous avons pique-niqué. On a fait une heure de marche pour aller à la grotte.

On a fait de la spéléologie et on a marché dans la neige. C'était trop bien.

Aujourd'hui, on a fait une heure de marche pour aller à la spéléologie et on a pique-niqué.

La spéléologie c'est trop bien, on a découvert des fossiles. J'adore la spéléologie.

Nous nous sommes bien amusés dans les grottes. Avec la neige nous sommes beaucoup tombés et dans la neige on voyait des traces de pas d'animaux.

Aujourd'hui on a fait de la spéléologie toute la journée. Pour aller dans la grotte nous avons fait une heure de marche.

On a fait de la spéléologie, on est partis dans une grotte qui s'appelait la grotte de l'ours. En tout cas c'était génial la spéléologie.

On a été dans la neige et on a exploré une nouvelle grotte. J'ai envie de recommencer.

On a fait de la spéléologie et pour arriver à la grotte il a fallu marcher dans la neige une heure.



Le matin on a marché une heure et le soir on a fait le retour. Dans les grottes on a vu des rochers pas ordinaires : il y avait des animaux de la mer, des fossiles.
La spéléologie était trop bien. Nous avons vu des traces de fossiles.
On a passé un passage d'araignée. Il y avait une heure de marche pour aller à la grotte.

Sortie en juin 2019

Sortie à la maison de la forêt à Paucourt pour les classes de petites, moyennes, grandes sections et CP. Après avoir fait du land art et cherché les traces du blaireau nous avons partagé un pique-nique. Nous avons terminé cette journée par un jeu de piste afin de retrouver des sculptures en bois représentant les 5 sens.



L'association USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) est créée depuis vendredi 4 octobre 2019, nous étions une dizaine autour de la table, très motivés !
Les activités auront lieu tous les jeudis de 16h15 à 17h45 pour les enfants de la Grande Section au CM2.

Elles se dérouleront le plus souvent à la salle polyvalente de Bray.

Nous avons commencé par du roller et de l'acrosport, nous poursuivrons avec du cirque, des jeux collectifs, de l'escrime et nous finirons par de l'escalade ! L'association permettra des rencontres avec d'autres écoles.

L'association compte à ce jour 46 enfants et 12 adultes licenciés !

A l'école de Saint Aignan des Gués

Dans notre école, il y a deux classes de CM1 et CM2. Nos maîtresses s'appellent Mme LEBRAS et Mme POURRIOT.

Nous sommes très heureux car nous avons organisé notre marché de Noël mardi 17 décembre, les parents ont pu venir dans les classes pour voir et acheter nos calendriers, nos décorations...

nous étions très fiers ! A cette occasion, nous tenions à remercier Reine Saugoux qui est venue plusieurs vendredis après-midis pour nous aider et nous apprendre à coudre, Carole qui a confectionné des jolis petits tableaux avec les enfants de la garderie et Nathalie pour son aide. Merci également aux parents qui ont bien participé !



Nathalie Dardaine nous avait fait la surprise d'apporter sa harpe et Charlotte a joué du violon. Nous avons ainsi de beaux instruments pour accompagner nos chants de Noël : « canon du Noël joyeux » à 3 voix, « Noël fait danser les couleurs » et enfin « Noël interdit » dont l'interprète n'est autre que Johnny Halliday.

Un peu d'histoire... de la Révolution

Nous, les CM2 avons travaillé sur les cahiers de doléances de Saint Aignan des Gués. L'article 15 se plaint des gardes qui, par des procès injustes, empêchent les habitants de faire paître leurs bêtes à laine dans les bois.

L'article 18 proteste contre l'empêchement d'abattre ses propres bois à son gré.

Les habitants se plaignent car le chemin de Bray à Saint Aignan étant long et dangereux, le curé de Bray oublie souvent de venir et il arrive que des gens meurent sans avoir reçu les derniers sacrements. La religion était très présente.

Ce furent Jean Coullon, laboureur et Jean Desnoues, vigneron que l'assemblée primaire de Saint Aignan désigna pour aller à Orléans porter le fameux cahier et élire les représentants du Tiers Etat.



Accueil Périscolaire. Il reçoit les enfants matin et soir à l'école de Bray, rue St-Jacques.

Horaires d'ouverture

Lundi-mardi
jeudi-vendredi
à partir de 7 h 15 le matin
et jusqu'à 18 h 45 le soir

Tarifs 2019-2020

trois tranches calculées sur le quotient familial
2 niveaux par tranches
demi-journée / semaine

Pour la première inscription, s'adresser à Anne-Marie SOUESME : **02.38.29.08.63**

pericolbray@orange.fr



Nous accueillons
selon les jours
de 35 à 55 enfants

Les Amis de Brazzaville

Soutien scolaire et médical
à Brazzaville (Congo)

Secrétariat : 02 18 11 82 85 – 06 75 16 29 65
Site internet : <https://www.lesamisdebrazzaville.com>
Courriel : [les amisdebrazzavillecontact@gmail.com](mailto:lesamisdebrazzavillecontact@gmail.com)

L'Aurore

Société de tir
Club Informatique

Président : Pascal BERTRAND - 02.38.35.50.15
Site : <http://aurore-informatique.e-monsite.com/>
Courriel : aurore.informatique@orange.fr

Le Bonsaï Club Sequoia

Présidente : Giovanna DURAND 02.38.58.24.94
courriel : giovanna45@laposte.net

Les C.A.T.M.

Association des Anciens Combattants

Président : Bernard AGUENIER 02.38.35.51.64

Le Comité des Fêtes

Organisation de fêtes locales

Président : Pascal DURAND 07 89 53 46 21

La Coquille Saint-Jacques

Société de pêche

Président : Stéphane DUPATY 02.38.29.05.01
courriel : bidouille45@hotmail.fr

En A-Bray-Gé

Chorale

Présidente : Laurence LLARCH
courriel : laurence.llarch@gmail.com

Familles Rurales

Association familiale

Présidente : Elisabeth COUTELIER 02.38.29.02.06
courriel : famillesrurales@netcourrier.com

Fit and Form

Gym, zumba,...

06 99 87 46 71 ou 06 82 38 83 17
Courriel : fitandforme@gmail.com

Sandrine-Sport-Santé

Pilate

Présidente : Sandrine CARLES 06.25.41.68.45

Société de Chasse Saint-Hubert

Président : François GODIN 02.38.29.00.00

Le Temps des Loisirs

Activités 3^{ème} âge

Tél : 02 38 58 23 32

Valphonie

Harmonie musicale

Mail : valphonie@outlook.fr
Site : valphonie.e-monsite.com

Fêtes et Manifestations

Janvier

Dimanche 05	Assemblée Générale des ACPG CATM	Salle Chaîneau
Dimanche 12	Belote par le Temps des Loisirs	Salle Saint Aignan
Samedi 18	Assemblée Générale Familles Rurales	Salle Polyvalente
Dimanche 19	Galette Familles Rurales	Salle Polyvalente
Jeudi 23	Assemblée générale des Amis de Brazzaville	Salle des Associations
Jeudi 23	Vœux du maire 2020	Salle Polyvalente
Vendredi 24	Assemblée Générale de Valphonie	Salle des Associations
Vendredi 24	Galette de l'Aurore	Salle Chaîneau
Dimanche 26	Loto des écoles	Salle Polyvalente

Février

Samedi 1 ^{er}	Assemblée Générale du Comité des Fêtes	Salle Polyvalente
Dimanche 02	Théâtre (Comité des Fêtes)	Salle Polyvalente
Lundi 17	Assemblée Générale de Coquille Saint Jacques	Salle des Associations

Mars

We 14 et 15	Bourse aux livres des Amis de Brazzaville	Salle Polyvalente
Samedi 14	Lâcher de truites	Etang du Menneroy
Samedi 21	Lâcher de truites	Etang du Menneroy
Lundi 23	Ouverture de la Pêche	Etang du Menneroy
Samedi 28	Concert de En A Bray Gé	Salle Polyvalente

Avril

Samedi 14	Loto de l'Aurore	Salle Polyvalente
Dimanche 05	Matinée découverte Fit and Form	Salle Polyvalente
Dimanche 19	Randonnée Pédestre de Familles Rurales	en Forêt d'Orléans

Mai

Mardi 1 ^{er}	Distribution de muguet par Valphonie	
Vendredi 08	Cérémonie officielle - Repas des CATM	Salle Polyvalente
Samedi 16	Concert de printemps de Valphonie	Salle Polyvalente
Samedi 16	Championnat Régional de Nage avec palmes	Etang du Menneroy
Dimanche 17	Concert UDESMA	Salle Polyvalente
du 21 au 24	Enduro Carpes de la Coquille Saint Jacques	Etang du Menneroy
Vendredi 29	Assemblée Générale de l'Aurore	Salle Polyvalente
Dimanche 31	Repas des propriétaires de la Société de Chasse	Etang du Menneroy



Juin

Dimanche 07	Vide Greniers + expo Eglise de Familles Rurales	Centre Bourg
Samedi 20	Fête de la Musique avec le Comité des Fêtes	Centre Bourg
Dimanche 21	Méchoui des CATM	Salle Polyvalente

Juillet



Samedi 04	Tournoi de pétanque de la Société de Chasse	Salle Polyvalente
Lundi 13	Festivités Fête Nationale Comité des Fêtes	Centre Bourg
Dimanche 14	Concours de pêche enfants	Etang des Monteaux
Dimanche 19	Vide-Greniers de Coquilles Saint Jacques	Centre Bourg
Vendredi 31	Cinéma plein air (Com Com)	Centre Bourg St Aignan



Août

Samedi 22	Fête Communale, Comité des Fêtes (Feu d'artifice)	Etang du Menneroy
-----------	---	-------------------

Septembre



du 11 au 13	Enduro Carpes de Coquille Saint Jacques	Etang du Menneroy
-------------	---	-------------------



Octobre

Dimanche 04	Pêche en float tube	Etang du Menneroy
Dimanche 04	Belote du Temps des Loisirs	Salle Saint Aignan
Dimanche 11	Repas des aînés	Salle Polyvalente
WE 17 et 18	Bourse aux livres des Amis de Brazzaville	Salle Polyvalente
Samedi 17	Randonnée des Châtaignes (Com Com)	

Novembre



Samedi 07	Loto du Comité des Fêtes	Salle Polyvalente
Mercredi 11	Cérémonie officielle aux Monuments aux Morts	
Samedi 21	Concert de la Ste Cécile de Valphonie Repas à Bray	St Benoît



Décembre

Dimanche 6	Repas de fin d'année du Temps des Loisirs	Salle St Aignan
Dimanche 13	Arrivée du Père Noël	Salle Polyvalente
Samedi 19	Repas de la Société de Chasse	Salle Chaîneau

D'autres manifestations pourront s'ajouter à ce programme.

Toutes les modifications ou ajouts seront annoncés par affichage chez les commerçants, dans les salles, insérés dans les journaux locaux, publiés sur le site de la mairie.

Les Tarifs Communaux

Locations de Salle

	Salle Polyvalente de Bray	salle Chaîneau	salle des fêtes de St-Aignan
Personnes de la commune	400 €	210 €	210 €
Personnes hors commune	750 €	370 €	370 €
Location courte (- 4 h)	220 €	120 €	120 €
Caution obligatoire	1 000 €	600 €	700 €

Barnums et chapiteaux location uniquement sur Bray-St Aignan

Le petit barnum (5 x 8 m)	120 €	Le petit chapiteau (4,50 x 3 m)	60 €
Le grand barnum (5 x 12 m)	140 €	Le grand chapiteau (6 x 3 m)	80 €
Caution 500 €		Caution 900 €	
1 table et ses 2 bancs (6 personnes/table)	3 €	Caution 200 €	

Concessions dans les cimetières

	à Bray	à St-Aignan
Durée de 30 ans	99 €	99 €
Durée de 50 ans	195 €	185 €
Columbarium de Bray		Dépôt d'une urne ou jardin du souvenir : 50 €
Durée de 15 ans : 450 €		
Durée de 30 ans : 800 €		

Tarifs des repas au restaurant scolaire

Enfants = 3,30 € Adultes = 5,20 € Tickets en vente à la mairie

Tarifs de la garderie périscolaire (déterminés selon des niveaux de tranches CAF)

Le matin ou le soir :	Tarif 1 : 3.04 €	Tarif 2 : 3.34 €	Tarif 3 : 3.65 €
La semaine :	Tarif 1 : 18.25 €	Tarif 2 : 22.30 €	Tarif 3 : 25.35 €

Alerte Nucléaire

La distribution des pastilles d'iode

Suite à l'extension du périmètre de sécurité de 10 à 20 km autour des centrales nucléaires, tous les habitants nouvellement concernés doivent détenir en permanence des doses d'iode à ingérer en cas d'alerte. Ces doses seront à retirer en pharmacie.

Si vous n'avez pas reçu un courrier nominatif **VOUS DEVEZ VOUS RENDRE DANS UNE PHARMACIE LOCALE POUR RETIRER GRATUITEMENT VOS PASTILLES D'IODE MUNI D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE.**

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 10 km autour d'une centrale nucléaire

JE RETIRE mes comprimés d'iode

Gratuit

À demander aujourd'hui dans cette pharmacie

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à votre écoute

Résultats *des maisons fleuries* 2019

Depuis 2019, la participation au concours se fait sur inscription.

Pensez à vous inscrire en mairie avant le 15 juin pour le passage du jury début juillet.

Le décor peut être floral ou arbustif, il peut comporter des éléments décoratifs ou mobiliers, mais doit être visible depuis la rue. Le jury n'est pas autorisé à pénétrer dans les propriétés, il ne peut donc pas prendre en compte les jardins clos de haies ou les cours dont le portail est fermé puisque le décor est invisible depuis la rue.

Lors de son passage, le jury communal sélectionne les meilleures prestations pour les présenter au jury d'arrondissement qui passe la première semaine de juillet.

Il arrive que le jury d'arrondissement sélectionne quelques maisons pour leur attribuer un prix départemental.

L'année 2019 a été difficile au point de vue météorologique, et pourtant ...

Lors de la publication du palmarès loirétain 2019, plusieurs maisons de Bray-Saint-Aignan ont été récompensées :

Prix d'excellence dans la catégorie des Gîtes Ruraux : M. et Mme POGGI Martine et Guy

Prix départemental dans la catégorie Jardins Fleuris :

- M. et Mme BOURSIN Marie-José et Philippe
- M. et Mme SUREAU Isabelle et Jean-Marie
- M. et Mme GRANDJEAN Marie-Thérèse et Jean-Claude

Maisons avec jardin visible de la rue

Denis CAMUS

Jhyslaine BOTTET

Isabelle et Jean-Marie SUREAU

Céline et Pierre DURAND

Maryse et Bernard AGUENIER

Denise et Michel SCHEEPERS

Marie-Thérèse et Jean-Claude GRANDJEAN

Ginette et Daniel CORNU

Gilberte et Richard BALTHIOT

Monique et Jean-Claude RENAULT

Lydie et Bernard DANISSET

Charline et Daniel MORAIS

Jocelyne et Alain HOURSON

Odile et Patrice POTEAU

Renée et Philippe HARDEL

Marie-Françoise MYSOOT

Aline et Adrien PERINI

Christelle et Yoan FRICHETEAU

Monique et Daniel COTTEBLANCHE

Jean-Claude COUTANCEAU

Maisons avec décor floral sur la voie publique

Annette et Denis DARDONVILLE

Professionnels de l'Horticulture

Corinne CARRERAS

Gîtes ruraux

Martine et Guy POGGI

Marie-José et Philippe BOURSIN

Jardins potagers fleuris

Franceline et Claude MENDOZA





Quelques herbes aromatiques pour la cuisine !

La commission communale des maisons fleuries a demandé aux services techniques de mettre deux jardinières à disposition des passants à l'entrée de la rue Saint-Jacques, près de la salle associative de la Forge, plantées d'herbes aromatiques : persil, basilic, origan, thym, etc...

Les herbes ont bien poussé et vous vous êtes servis. Bravo, c'était le but que nous recherchions !

Dès le printemps, vous pourrez vous servir à nouveau.

N'hésitez pas, c'est pour vous !

L'Aurore

Le groupe informatique

Les 1er et 2 octobre 2019, lors des portes ouvertes du club, de nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Suite au recensement effectué sur les attentes de tous, 50 personnes suivent les formations en fonction de leur niveau, les jours suivants :

Mardis

- 9 h à 12 h Numérisation vidéo montage films
- 14 h 30 à 16 h Formation débutants
- 16 h à 17 h 30 Approfondissements
- 17 h 30 à 19 h Projets personnalisés
- 20 h 30 à 22 h Foire aux questions sur la maintenance

Mercredis

- 9 h à 10 h 30 Approfondissements
- 10 h 30 à 12 h Formation débutants
- 14 h 30 à 16 h Découverte et perfectionnement
- 16 h à 17 h 30 Utilisation de la tablette et du smartphone
- 20 h 30 à 22 h Projets personnalisés

Vendredis (une fois par mois)

Rendez-vous numérique

Inscriptions au 02.38.29.08.32

animé par Catherine Leycuras de la Communauté de Communes Val de Sully

14 h à 16 h Utilisation de la tablette et du smartphone

Les prochaines séances auront lieu : 10 janvier, 14 février, 3 mars, 10 avril



Toutes les séances sont animées par les intervenants du club : Daniel Pivoteau, Dany Méthivier, Christian Lassouris et Jocelyne Baquet.



La section tir à la carabine et au pistolet 4,5 mm

Au cours de l'année 2019, 12 tireurs se sont retrouvés lors des 10 séances, le dimanche matin de 10 h à 12 h au pas de tir situé près de la salle polyvalente.

Voici toutes les séances programmées pour la saison de 2020 : 8 et 29 mars, 19 avril, 10 et 31 mai, 21 juin, 12 juillet, 9 août, 6 et 27 septembre.

Notre manifestation annuelle

Notre loto du samedi 13 avril 2019 a connu un vif succès auprès des joueurs. Les lots mis en jeu tels que les téléviseurs, les appareils électroménagers et multimédia ont fait le bonheur des gagnants.

Le bénéfice de cette manifestation nous permet toujours de procéder à l'acquisition de matériel informatique et d'assurer la maintenance des carabines.

Quelques dates à retenir pour 2020

Galette des Rois : le vendredi 24 janvier
Loto : le samedi 4 avril
Assemblée générale : le vendredi 29 mai

Composition du Conseil d'administration

Pascal Bertrand (Président), Daniel Pivoteau (Vice-Président), Aymeric Brion (Trésorier), Jacky Bonneau (Vice-Trésorier), Jocelyne Baquet (Secrétaire), Denis Camus, Jean-François Lancien, Christian Lassouris, Raymond Péronnet.

Le Président : Pascal BERTRAND
02.38.35.50.15

Site : <http://aurore-informatique.e-monsite.com/>
courriel : aurore.informatique@orange.fr

Bonsaï Club Séquoia



Tous les quinze jours, dans la salle Chaîneau de 14 heures à 16 heures 30, les membres du Bonsaï Club Séquoia se retrouvent autour d'une table pour tailler et mettre en forme leurs arbres.

Pour notre part, nous avons le privilège de recevoir régulièrement un professeur expérimenté. Ceci nous permet de progresser et de nous enrichir de nouvelles connaissances.

Notre porte est ouverte à tous : pour un conseil, une visite, un soin particulier sur un arbre... et pourquoi pas devenir un nouveau membre.



Au cours de l'année 2019, nous avons participé ou organisé les manifestations suivantes :



le 6 mars, atelier et création kokedama

le 7 avril, exposition à Nevoy, bourse aux plantes

le 28 avril, visite de la serre à Vannes sur Cosson et achats de pré-bonsaï

le 2 juin, exposition dans l'église lors du vide-greniers des Familles Rurales



le 21 juillet, exposition au vide-greniers de la Coquille Saint-Jacques

le 6 octobre, exposition à la fête de la pomme à St-Aignan-le-Jaillard

Et pour l'année 2020, vous pourrez nous rencontrer :

- le 4 mars : atelier et création kokedama
- le 10 mai : exposition à Nevoy, bourse aux plantes
- le 7 juin : exposition avec les Familles Rurales de Bray-Saint Aignan
- le 19 juillet : exposition au vide-greniers de la Coquille Saint-Jacques
- le 4 octobre : exposition à la fête de la pomme à St-Aignan-le-Jaillard
- le 4 octobre : exposition à Nevoy, bourse aux plantes
- le 8 novembre : exposition avec les Familles Rurales de Les Bordes

Nos prochaines réunions démarrent le **mercredi 22 janvier**, salle Chaîneau avec leur fréquence habituelle, toutes les quinzaines.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter sur notre adresse internet : club.sequoia@laposte.net

Les C.A.T.M.

L'association des anciens combattants

- s'est réunie en assemblée générale le samedi 10 janvier 2019 autour des galettes des rois, et pour un après-midi de belote.



Le 8 mai au monument aux morts de St-Aignan

- a participé à la cérémonie du 8 mai en souvenir de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale (dépôt de gerbes aux monuments aux morts de St-Aignan et de Bray, allocutions, vin d'honneur offert par la municipalité) puis s'est rassemblée autour d'un repas avec nos amis des Bordes et de Bonnée.

- a organisé son traditionnel méchoui le 23 juin dans une ambiance cordiale et festive.



- a participé à la commémoration de la Fête Nationale

- a célébré le souvenir des poilus de la 1^{ère} guerre mondiale le 11 novembre sous un temps pluvieux ; dépôt de fleurs aux monuments aux morts de St-Aignan et de Bray, discours, participation de la chorale des enfants de l'école de St-Aignan, concert de Valphonie, puis vin d'honneur offert par la commune à la salle polyvalente.



Le 11 novembre au monument aux morts de Bray

- a commémoré, le 5 décembre, le souvenir de des combattants d'AFN.

Le président,
Bernard AGUENIER



La Société de Chasse Saint Hubert

La société de chasse de BRAY a été créée en août 1920, elle fêtera ses **100 ans** d'existence, ce qui en fait certainement une des plus vieilles associations de la commune.

Elle a été créée par un groupe de propriétaires. Le premier président était un certain Monsieur BOUSSIER ; on y retrouve des noms d'agriculteurs bien connus de la commune tel que : SASSIN ; CHAINEAU ; COUTANT ; LOISEAU ; NOTTIN ; GRANDJEAN ; JUTTEAU, COUTELIER et bien d'autres...

Actuellement cette Association est composée de **Propriétaires** (de terres dans la commune) et de **Sociétaires** titulaires de permis de chasse domiciliés dans la commune de BRAY EN VAL.

La Société a pour but de permettre aux détenteurs d'un permis de chasse d'exercer leur loisir sur les territoires de la commune (petit et grand gibier) en respectant le règlement interne et son annexe, ainsi que les consignes de sécurité. Pour les chasseurs de grand gibier le Président fait un rappel tous les samedis au titre de la sécurité car nous avons un territoire de chasse proche des habitations et découpé par de nombreux chemins communaux empruntés par des promeneurs. Il rappelle aussi que, ne pas tirer quand il y a danger, est aussi une action de chasse.

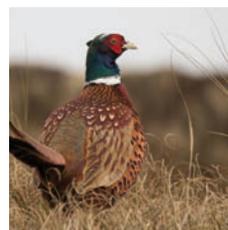
Nos gardes assermentés verbalisent les contrevenants ; ils ont aussi pour mission le piégeage des nuisibles sur le territoire.

Notre société est régie par la loi de 1901, des statuts, un règlement intérieur, et deux annexes, ces dernières évoluant en fonction des lois et des dates d'ouverture et de fermeture. Les statuts ont été réécrits et actualisés en février 2012 avec déclaration en Préfecture ainsi qu'en Mairie de BRAY, siège social de cette association (des archives existent en mairie et sont consultables par tous).

Pour adhérer à la Société il faut faire une demande auprès du Président.

Pour tous renseignements :

1725 Route de Sully - BRAY en VAL - 45460 BRAY-St AIGNAN
02 38 29 00 00



Le Bureau :

Président : GODIN François
Vice Président : LE GOYET Jérôme
Secrétaire : BEAUZON Denis
Trésorier : TRASBOT Nicolas.



Comité des Fêtes

Rétrospective de l'année 2019

Février 2019

Après-midi **théâtre** avec la troupe de l'Abeille de Gien qui a proposé une pièce « encore un matin »

Samedi soir **théâtre** organisé par la communauté de communes.



Samedi 22 juin

La **Fête de la Musique** nous a permis d'applaudir les associations de la commune, la chorale des écoles de Bray-St Aignan, la chorale En A Bray-Gé, Valphonie, ensuite différents groupes de l'École de Musique, Music O'Braz, les cors de chasse, le groupe Zbla et pour terminer le groupe Squeeze. La buvette et la restauration ont été assurées par l'équipe du Bray'k Bar.



Samedi 10 et dimanche 11 août

Notre village a largement participé au **1^{er} Comice du Val de Sully**, qui regroupait les 19 communes dans le parc du château. Pendant ces 2 jours, des bénévoles se sont relayés sur notre stand pour vous présenter notre commune nouvelle, nos associations, notre agriculture, vous faire reconnaître les graines cultivées localement, et goûter quelques soupes.

Un grand merci à tous pour votre aide et vos sourires.



Samedi 24 août

Ce rendez-vous de fin août invite les habitants de Bray-Saint Aignan à un pique-nique convivial au bord de l'Étang du Menneroy, il permet de se retrouver autour de ce plan d'eau où le feu d'artifice est tiré par la municipalité.

Belle ambiance musicale pour la fin de soirée animée par Jean-Marie.



Samedi 2 novembre

Comme tous les ans, le loto de novembre nous permet de financer le spectacle de Noël, un grand merci à tous nos partenaires locaux. 280 personnes dans la salle polyvalente toute fraîchement refaite.

Dimanche 8 décembre

L'après-midi commence avec l'histoire « il était une fois peut être » ; Laurent accompagné de sa fidèle musicienne, raconte une histoire et fait participer les personnes dans la salle. Le père Noël arrive dans la calèche de Fabrice et Valérie. Les flashes des parents crépitent. Puis tous partagent le verre de l'amitié.



Prochaines manifestations

Samedi 1 février :	Assemblée générale
Dimanche 2 février :	Théâtre avec la troupe l'Abeille de Gien
Samedi 20 juin :	Fête de la Musique
Lundi 13 juillet :	Fête Nationale
Samedi 22 août :	Fête à l'Étang du Menneroy, pique-nique, feu d'artifice
Samedi 7 novembre :	Loto
Dimanche 13 décembre	Après-midi Noël

Encore un grand merci aux bénévoles, aux partenaires, à la municipalité et au bureau qui ont permis la réalisation de nos manifestations de l'année 2019 ; et si vous avez des idées de manifestations, ou du temps, alors pas d'hésitation, rejoignez-nous pour des moments de convivialité en 2020 !

Le président
Pascal Durand 0789534621

EN A BRAY GÉ

« EN A BRAY GE » est une association dédiée au chant choral. Notre association compte en moyenne 40 adhérents des communes du Val de Sully, mais également des communes amies de Bouzy, Varennes-Changy, Beaulieu sur Loire.

Les répétitions ont lieu tous les lundis de 20h à 21h30 à la salle Chaîneau de Bray-en-Val sous la direction de notre chef de chœur Nathalie Dardaine dans une ambiance chaleureuse tout en restant studieuse. A l'approche des concerts, la rigueur prend le dessus et les choristes assistent assidûment aux répétitions.



En 2019, la Chorale « En A Bray Gé » a choisi de mettre à l'honneur Michel BERGER et France GALL en reprenant les chants des comédies musicales « STARMANIA » et « RÉSISTE ».

Au cours de l'année 2019, nous avons participé ou organisé les manifestations suivantes :

- 21 janvier Assemblée générale de l'association à Bray en Val
- 4 mai Concert organisé par « En A Bray Gé » à Bray en Val avec la participation des enfants de l'école de Bray-Saint-Aignan et de la chorale de Somain (Nord). Ce concert est tous les ans une grande réussite et devient un incontournable rendez-vous des habitants de la commune.



- 19 mai Messe des Heures Historiques à Sully sur Loire
- 21 mai Concert organisé par « Schoralia » à Sully sur Loire
- 15 juin Rencontre de chorales à Sully sur Loire
- 21 juin Fête de la musique à Bouzy
- 21 juin Fête de la musique à Sully sur Loire
- 22 juin Fête de la musique à Bray-Saint Aignan
- 28 juin Repas de la Chorale
- 31 août Forum des associations à Sully sur Loire
- 11 novembre Cérémonie Armistice à Bray en Val
- 16 novembre Concert de Sainte Cécile à Saint Benoit sur Loire
- 24 novembre Concert Téléthon à Saint Benoit sur Loire

30 novembre Fête de Noël à Sully sur Loire
8 décembre Marché de Noël à Bouzy
14 décembre Concert à la Manderie à Ouzouer Le Marché
14 décembre Marché de Noël à Saint Benoit sur Loire

Pour 2020, nous travaillons des chants de l'Année 80 et de Johnny Hallyday.
Nous vous attendons pour notre concert de printemps le 28 mars 2020. Nous aurons la joie d'accueillir un ensemble de tambours.

Si vous aimez chanter, rire, partager, rencontrer des gens sympas, grignoter, travailler dur mais dans la bonne humeur, Rejoignez-nous !!!

A bientôt

EN A BRAY GE

le bureau

Laurence LLARCH, présidente

Edit CUVELIER, trésorière

Christophe PIERRE, secrétaire

André BADAIRE, Michèle DUBOIS, Linda GONDRY, Pascale GRANDJEAN, Sylvie DARDONVILLE et Sylvie VUILLET, membres.



Les 73 familles adhérentes ont pu cette année encore bénéficier des services de l'association et participer à différentes sorties et manifestations. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts !

Nos activités 2019

Samedi 19 janvier Assemblée Générale

De 17 à 18 h : exposé très documenté de Daniel Pivoteau sur l'évolution de l'informatique.

De 18 h 30 à 19 h 30 : l'assemblée générale permet de faire le bilan de l'année écoulée et de proposer le programme de l'année qui commence.

M. Bonsergent, Président de la Fédération Départementale, a félicité l'association pour son dynamisme et remercié Mme Gressette pour ses années de dévouement à la présidence. La soirée s'est poursuivie par un repas participatif agrémenté du spectacle des «Frères Lambert», ensemble local très talentueux et très apprécié.

Dimanche 20 janvier

Après-midi de rencontre autour de jeux de société, pour partager les galettes des rois.



Dimanche 7 avril Randonnée

Malgré un temps maussade de nombreux randonneurs courageux ont profité de la forêt, des pauses «casse-croûte» et du boudin chaud !!!



Dimanche 2 juin Vide greniers /Expo

De nombreux exposants, des visiteurs, des acheteurs, de belles expositions dans l'église, de quoi satisfaire tout le monde malgré la canicule.

Samedi 10 et dimanche 11 août

Participation de Familles Rurales au Comice Agricole de Sully-sur-Loire : la section « peinture sur soie » exposait ses créations.



Samedi 7 septembre sortie « NUITS DE SOLOGNE »

Très agréable soirée à LAMOTTE-BEUVRON : animations musicales, artisanat, expositions et bien sûr, CARMEN, grandiose spectacle pyrotechnique.

Samedi 12 octobre sortie dans le MALESHERBOIS

Le matin, nous avons visité l'huilerie de Mme et M. Laluque à Izy. Nous avons apprécié l'accueil, l'exposé sur le colza et sa transformation en huile et produits dérivés, et la dégustation des produits de l'exploitation.

Nous avons passé l'après-midi à Malesherbes au MUSÉE de L'IMPRIMERIE. Après une visite guidée très intéressante, nous avons pu nous exercer à différents ateliers : fabrication de papier, marbrure, calligraphie.



Jeudi 5 et vendredi 6 décembre spectacle au ZENITH « LES BODIN'S »

Pour cette sortie partagée avec les CATM, tout le monde a oublié ses soucis pour la soirée, entraîné dans un tourbillon de bonne humeur et de rires.



Les ateliers

Du côté des enfants avec Monique, Annette, Reine et Anne-Marie :

Vacances de février : fabriquer des marionnettes et jouer avec, et aussi faire une salade de fruits...et la manger !

Le mercredi 21 mars : peinture

Vacances de printemps : fabriquer des jeux de société, cuisiner des sablés, construire des cerfs-volants et autres objets du vent.



Samedi 25 mai : Fête du jeu : parcours photos à l'aire de loisirs des Monteaux.

Samedi 13 juillet : jeux de kermesse à St Aignan.

Vacances de la Toussaint : tissages, grillages, branchages, laine, tissus et tawashi... Cakes salés et cakes sucrés.

Toutes les séances se terminent par le partage d'un goûter.



Peinture sur soie avec Marie-Christine

Toujours beaucoup de succès et de belles réalisations que nous avons pu admirer lors d'expositions au vide-greniers et au Comice Agricole. Les « artistes » se retrouvent tous les jeudis après-midi.

Jeux de société avec Monique.

Tous les 15 jours, le mercredi après-midi, une rencontre pour tous les âges à la Salle Chaîneau.

Le CADO

L'association offre à ses adhérents une participation à l'abonnement des spectacles au Théâtre d'Orléans.

Calendrier 2020

Week-end du 18-19 janvier

Le samedi de 10 h à 18 h : Grande Braderie gratuite
18h30 : Assemblée Générale
19h30 : Repas participatif avec spectacle du conteur-chanteur Albin Forêt

Le dimanche 19 janvier de 10 h à 16 h : Poursuite de la braderie
14h à 16h : Jeux de société et galette des rois

Mardi 18 et mardi 25 février : Ateliers des enfants

Dimanche 19 avril : Randonnée pédestre

Mardi 15 et mardi 21 avril : Ateliers des enfants

Dimanche 7 juin : Vide-greniers

Plusieurs idées de sorties spectacles et voyages sont en cours de réflexion.
L'année sera active et bien remplie.

N'hésitez pas à nous contacter sur famillesrurales@net.com



Fit and Form

Depuis 2011, l'association FIT AND FORME ne cesse de grandir : nous comptons environ 150 adhérents depuis quelques années maintenant.

Plusieurs cours sont proposés par notre éducatrice sportive Elodie à la Salle Polyvalente de Bray de septembre à juillet (vacances scolaires incluses) :

Le lundi :

- 18h30-19h30 : Renforcement musculaire

Le mardi :

- 18h30-19h15 : Pound Fitness
- 19h15-20h00 : Gym Posturale

Le mercredi :

- 17h30-18h30 : Hip-Hop/Danse pour les enfants de 7 à 12 ans
- 18h30-19h30 : Renforcement musculaire/Stretching
- 19h30-20h30 : Zumba
- 20h30-21h15 : Step

Un cours de Yoga est également proposé et animé par Chantal le Mardi de 20h10-21h40 à la Salle des Fêtes de St Aignan des Gués (de septembre à mai, et hors vacances scolaires).

Des séances à thème, des matinées découverte, des sorties durant l'année sont proposées aux adhérentes.

Nos maîtres mots : **convivialité, bonne humeur... et sportivité.**



Le Temps des Loisirs

Cette année, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli de nouveaux amis. Plus nombreux à nos après-midi jeux, nous nous retrouvons le premier et le troisième mardi de chaque mois de 14 h à 18 h.

Jeux pratiqués : Tarot, Belote, Rummy et autres.



Calendrier des rendez-vous :

JANVIER : Mardi 7 et 21
FEVRIER : Mardi 4 et 18
MARS : Mardi 3 et 17
AVRIL : Mardi 7 et 21
MAI : Mardi 5 et 19
JUIN : Mardi 2 et 16

JUILLET : Mardi 7
AOÛT : Vacances
SEPTEMBRE : Mardi 8 et 22
OCTOBRE : Mardi 6 et 20
NOVEMBRE : Mardi 3 et 17
DECEMBRE : Mardi 1 et 15

Ne pas oublier :

- dimanche 12 janvier : concours de belote
- mardi 21 janvier : assemblée générale
- dimanche 6 décembre : repas de fin d'année

Pour découvrir l'association, rendez-vous le mardi 4 février à 14h à la salle des fêtes de Saint Aignan des Gués.

Renseignements au 02 38 58 23 32



Les Amis de Brazzaville

MAIRIE de Bray en Val 45460 BRAY-ST AIGNAN

Tél : 06 75 16 29 65 – 02 18 1182 85

Site : <https://www.lesamisdebrazzaville.com>

Mail : lesamisdebrazzavillecontact@gmail.com

Facebook : les amis de Brazzaville

Merci pour votre fidélité !

Cette année encore, les deux Bourses aux Livres organisées en mars et en octobre dans la magnifique salle des fêtes de Bray en Val ont rencontré un succès énorme avec un nombre de visiteurs impressionnant venant de tout le département.



Les amis de Brazzaville œuvrent toute l'année avec une équipe de bénévoles et s'attachent à présenter une grande variété de livres à prix modiques pour combler les lecteurs avec des ouvrages classés, répertoriés, et quasiment neufs.

Le résultat du bénéfice des ventes et le soutien actif de nombreux donateurs sont dépensés sur place au Congo et ont permis cette année la réfection et l'ouverture d'une maternité à « Mamba » dans un quartier défavorisé au sud de Brazzaville.

Nous avons pu l'équiper d'une table d'accouchement, d'un lit d'examen, d'un pèse bébé, d'un berceau, d'un écho Doppler foetal, de matériel opératoire et d'un stérilisateur.



L'an dernier, le dispensaire de « Terrinkyo », que nous avons équipé, compte une centaine d'accouchements par mois. Les sages-femmes et infirmières que nous avons accompagnées avec des procédures médicales nouvelles, ont acquis une popularité qui contribue à renouer la confiance des habitants du quartier pour fréquenter le centre de santé. Des centaines d'enfants y sont vaccinés tous les mois et suivis en cas de maladie.



Les femmes peuvent accoucher dans des conditions d'hygiène et sanitaires normales assurant ainsi la naissance de beaux bébés sans danger.

Nous avons aussi perpétué pour une année supplémentaire la chaîne alimentaire pour l'orphelinat de Sœur Virginie, compte tenu des difficultés actuelles liées à la crise économique au Congo, elle pourra ainsi proposer de la viande ou du poisson régulièrement aux enfants sans se préoccuper du financement.

Ces actions concrètes réalisées sur le terrain ne seraient pas possibles sans une belle équipe de bénévoles, de sponsors, de sympathisants et d'adhérents.

Merci au nom de toutes ces femmes qui peuvent accoucher dignement.

Venez nombreux à nos **Bourses aux Livres** des 14 et 15 mars et des 17 et 18 octobre 2020 où nous aurons plaisir à échanger avec vous tous !

Docteur Philippe Mallet

Sandrine Sport Santé Tous les mardis Pilates à 18h20 à Salle des Fêtes de Saint-Aignan.





LOUNGE AND Spa

Restaurant et Spa PRIVATIF
Événements privés et professionnels

Anniversaires adultes, ados, enfants, mariages, EVJF, cartes CADEAU...

805, route de Sully - 45460 Bray St Aignan - 02 38 35 54 97 - www.loungeandspa.fr

**L'enduseur
Abraysien**

ENDUITS, BANDES SUR PLAQUES DE PLÂTRE

Christophe PINAULT
06 81 62 88 05
lenduseurabraysien@laposte.net

Cartomancie
Magnétisme
Soins Relaxants



Lyly Voyance 45

- Voyance par les cartes.
- Soigne de nombreux maux (Zona, Eczéma, Stress, Anxiété, Dépression, Perte de poids, etc...) (Travail possible sur photo).
- Soulage douleurs articulaires, dos, jambes, bras, etc... Utilisation d'huiles essentielles.
- Conseils en Aromathérapie (Plantes) et Lithothérapie (Pierres)

06 21 900 123

TAXI

DEPUIS 1982 À VOTRE SERVICE

TAXIS NOTTIN

VILLEMURLIN - GUILLY-BRAY - ST AIGNAN

TEL : 07. 881. 737. 88

CONVENTIONNÉ ORGANISMES D'ASSURANCE MALADIE

TAXIS-NOTTIN@WANADOO.FR

13 RUE DE LA PILLARDIÈRE 45600 SULLY-LOIRE

Boulangerie pâtisserie
CORBELIN



11, rue du Val
BRAY EN VAL
☎ 02.38.35.52.07

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - ALARME
AUTOMATISME PORTAIL - INTERPHONE

Mosé MARTINS




800, petite route des bordes
45460 BRAY EN VAL

☎ **02 38 29 08 43**
☎ **06 83 58 77 54**

VENTE DE FRUITS ET LEGUMES DE SAISON
Fraises, Asperges, Tomates, Concombres...

Le Panier du Grand Boisselle



etienne.boursin@free.fr
☎ 06 19 36 59 87

1050 route de St Benoit - 45460 BRAY EN VAL

JMB 45

CARROSSERIE - PEINTURE
Tél : 02 38 29 05 54
carrosserie-jmb45@wanadoo.fr
575 route de Sully - 45460 BRAY EN VAL



BRAY TAXI

Gouveia Christophe
Tous types de transports
(médicaux, gares, aéroports...)



0663764216 / 0238355738
christmanu.gouv@free.fr

460 rue de La Forêt
45460 BRAY EN VAL

SARL PELLOILLE
www.sarl-pelloille.fr

Blaise VIGNIER 06 78 48 32 07

Route de Sully - 45460 BRAY EN VAL
Tél. : 02 38 35 56 26 - Fax : 02 38 35 56 03
blaise.pelloillesarl@orange.fr



Thérapeute Énergéticien
Pratique les techniques énergétiques
Kolaimni, Reiki Usui,
Massages Prénatothérapie



Emmanuel CLAVREUL 06 51 13 27 71
45460 Bray-en-Val
contact@emmanuel-energeticien.fr
www.emmanuel-energeticien.fr

SARL ARNOULT
Depuis 1985
Entreprise Générale de Bâtiment

Alexandre ARNOULT
96 Chemin des Boeufs
45460 BRAY EN VAL
Port. : 06 86 67 14 19
Tél. : 02 38 67 29 57
sarl.arnoult@orange.fr



PLOMBERIE - CHAUFFAGE
LES BORDES

sarl Thierry ROUSSEAU

Energies renouvelables
Pompes à chaleur,
Solaire - Bois - Gaz
Climatisation
Etudes - Installation
Conseils
Dépannage - Entretien



02.38.29.01.24

Frax

FX da Silva
Photographe

06 61 95 81 37
www.fraxphotographie.fr

instagram : @frax_photos
facebook.com/fraxphotos

Le relais des Etangs

Cuisine familiale
Restauration midi et soir

1 ROUTE DU PONT DE
SAINT BENOÎT
45460 BRAY SAINT AIGNAN
02.38.58.23.88

Ouvert dès 5h le matin
Du lundi au vendredi



ARBOREL

AU SERVICE DE VOS PARCS ET JARDINS

Aurélien TOUQUOY
06 32 99 16 82

E-mail: arborel.touquoy@gmail.com

300 Petite route des Bordes
45460 BRAY-EN-VAL



La Ferme du Bonheur

Pour vos manifestations : 06 85 19 94 04

Mariage, Fête de
Village, Brocante,
Marché de Noël

Nous vous proposons
une prestation de
qualité avec une
calèche début
XIXème siècle



Valérie & Fabrice Moriceau
Cocher diplômé de l'école d'équitation française de Paris
Le Marchais - 945 route de Gien 45460 Bray en Val

UNE SEULE ADRESSE POUR VOTRE JARDIN

1700 route de Sully 45460 Bray en val 02 38 35 52 65



Pépinières

Carreras

La Bêche

Arbres et arbustes d'ornement, rosiers,
plantes de terre de bruyère
et arbres fruitier

Outillages, traitements, terreaux et
engrais fournis avec les conseils
adaptés à votre jardin,
pour le professionnel et le particulier



CARRELAGE FAIENCE MAÇONNERIE

Teixeira H.

950, Route d'Orléans - 45460 BRAY EN VAL

Tél/Fax : 02.38.35.51.98



GRUPE METHIVIER

975 route de Bellegarde 45460 BRAY EN VAL

Tel : 02 38 35 20 92

Mail : contact@groupe-methivier.com

Site : www.groupe-methivier.com

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS



Les Clématites

Chambre d'Hôtes

Martine et Guy POGGI

160, Petite route des Bordes
45460 BRAY en VAL

Tel fixe : 02 38 35 55 74

Tel port : 06 11 28 14 69

E-mail : lesclematites@free.fr

Site : www.123siteweb.fr/LESCLEMATITES

BV'prim sarl

La Bâte route de Sully
45460 BRAY EN VAL

Tél. 02 38 35 53 67 Fax 02 38 35 53 75

Vente de légumes en gros et détail

Fabienne Bonneau
06 08 91 59 20

BONNEAU & CIE SARL



Aménagement de cour,
pavage, pose de clôture...
Travaux publics
Travaux agricoles
Assainissement
Vidangeur agréé

6 bis route des Boutrous - 45730 ST BENOIT SUR LOIRE
bonneausarl@orange.fr - ☎ 02 38 35 77 40

Terralia

La solution des déchets d'amiante

02 38 58 25 70

Installation stockage des déchets non dangereux
Chemin de la Prévotée/ Bray-Saint Aignan

Renseignements utiles

Mairies : ☎ 02.38.35.53.05 📠 02.38.29.06.09

Email : mairiebray-saintaignan@orange.fr

Ouverture à Bray :

Lundi - Mercredi - Samedi de 10 h à 12 h

Mardi - Vendredi de 16 h à 19 h

Jeudi de 14 h à 16 h

Ouverture à St-Aignan : ☎ 02.38.58.26.70

Lundi de 10 h à 12 h

Vendredi de 16 h à 18 h 30

Site : www.mairiebraysaintaignan.fr

Communauté de Communes

du Val de Sully ☎ 02.38.35.05.58

28 route des Bordes 45460 BONNÉE

Site : www.valdesully.fr

Service des eaux ☎ 02.38.29.04.82

Fontainier : Philippe DURAND, Yohann ROUSSEAU

Secrétaire : Lysiane DOMAIN

Permanences mardi et jeudi de 14h à 16h30

Email : syndicatdeseaux10@orange.fr

Enseignement

Ecole de BRAY ☎ 02.38.35.58.18

Ecole de ST-AIGNAN ☎ 02.38.58.21.75

Garderie de Bray ☎ 02.38.29.08.63

Collège Geneviève de Gaulle-Anthonioz

LES BORDES : ☎ 02.38.29.15.16

Maison de Santé (MSP)

Infirmières : ☎ 02.38.31.07.71

Pédicure-podologue : ☎ 02.38.31.25.14

Sophrologue : ☎ 06.50.28.19.61

Psychologue : ☎ 07.82.33.44.68

Kinésithérapeute : ☎ 02.38.67.52.38

Orthophoniste : ☎ 06.68.18.95.00

Ostéopathe : ☎ 06.18.59.57.92

Bibliothèque communautaire de Bray

Ouvertures : ☎ 02.38.29.09.85

Mardi de 15h30 à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h

Assistants maternelles

Liste consultable en mairies.

Assistante sociale ☎ 02.38.05.23.23

Permanence de Gien

Gendarmerie ☎ 17

59 rte de Isdes, Sully-sur-Loire : ☎ 02.38.36.86.10

Police intercommunale ☎ 02.38.35.30.89

BONNÉE

Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou 112

Samu ☎ 15

La Poste

LES BORDES ☎ 02.38.27.01.40

Impôts

Centre des Impôts de Gien

30 av du maréchal Leclerc ☎ 02.38.37.34.00

Trésorerie de Sully-sur-Loire

19, rue du Bout du Monde : ☎ 02.38.36.21.05

Ouverte tous les matins sauf le jeudi

Culte catholique

Messes : lieux et horaires sur le panneau d'affichage à la porte de l'église.

Contact : groupement paroissial de Sully

☎ 02.38.36.25.51 - Email : parcathosully@orange.fr

Sictom : Collecte des ordures ☎ 02.38.59.50.25

- Conteneurs (verre, papier, boîtes) :

3 sites sur Bray (derrière la salle polyvalente, près du cimetière des Monteaux, et près du château d'eau)

1 site sur St-Aignan (chemin du Sentier à l'Ane)

- Ramassage des ordures ménagères : le mardi (le mercredi s'il y a un jour férié dans la semaine)

Email : sictom.@sictom-chateauneuf.fr

www.sictom-chateauneuf.fr

Déchetterie

à St-Aignan ☎ 02.38.59.50.25

mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h

mercredi de 13h à 17h (fermé du 01/11 au 30/03)

vendredi de 13h à 17h

samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Recensement militaire obligatoire :

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire inscrire en mairie au cours du trimestre de leur 16^{ème} anniversaire ou dans le mois qui suit.

Service de repas à domicile

Pour les personnes âgées ou non autonomes.

Hôpital de Sully : ☎ 02.38.27.55.01

CNIC (point d'information pour personnes âgées)

Information, orientation, action de prévention

Sully-sur-Loire : ☎ 02.38.86.84.80

Allo Maltraitance des personnes âgées

☎ 3977

Enfant en danger ☎ 119

Violences faites aux femmes ☎ 3919

Sida info service ☎ 0800 840 800

Drogue info service ☎ 0800 23 13 13

Alcool info service ☎ 0980 980 930

Tabac info service ☎ 3989